

81/2

CI 000 367
E700
DIA / CI.

ESTOIR
E170

ISRA
CRA DE SAINT-LOUIS

AGESCAW
FEGIED
UGEN
UGIED.

ACTES - ATELIERS
SUR LA REORGANISATION DE
LA FILIERE RIZ

Par

Ibrahima DIA

JUILLET 1991

INTRODUCTION

Les 14 et 15 Juin s'est tenu à la Maison de l'Ile à Saint-Louis le premier; atelier conjointement organisé par l'ISRA et les 4 organisations fédératives du Delta (ASESCAW/FEGIED/UGEN/UGIED) sur le thème : Réorganisation de la filière riz.

L'atelier a réuni 25 GIE de chaque organisation paysanne fédérative (OPF), les chercheurs de l'ISRA, les représentants de la SAED, de la cellule après-barrage, de la CNTS, de l'USAID, de la CNCAS.

Pour la recherche, cette arène était une occasion unique pour recueillir un nombre impressionnant d'informations mais aussi de soumettre à la critique les résultats de la recherche et des hypothèses de travail.

Pour les OPF, c'était une occasion rêvée de faire un diagnostic concerté des contraintes sur la filière et d'envisager des axes concrets de collaboration.

Ce présent travail, se veut un cadre de référence, retraçant pour chaque étape de la filière riz les constats retenus par les organisations paysannes et les solutions envisagées. Ce cadre de référence sera; la base des programmes de coopération avec les partenaires extérieurs (Etat, Bailleurs de fonds, Recherche).

Ce document sera ultérieurement annexe des comptes rendus des travaux des commissions, et des contributions des différents invités (CNCAS, Syndicat SAED/CNTS, CAB, etc).

METHODOLOGIE

Les travaux de l'atelier ont été répartis entre 4 commissions. Le mandat de chaque commission a été présenté et opérationnelisé en questions aide-mémoire, pour faciliter le travail.

Ce mandat et ces questions aide-mémoire ont été d'abord discutés en plénière, complétés et amendés avant la répartition des délégués dans les commissions.

Des synthèses provisoires ont été faites par chaque commission et communiqués aux autres afin qu'elles puissent les intégrer dans leurs résolutions finales (compte tenu des liens entre les thèmes dont la séparation relève uniquement d'une question de méthode).

THEME 1 : COUTS DE PRODUCTION

OBJECTIF : Il s'agissait de discuter et d'analyser les données disponibles sur les comptes d'exploitation, sur les contraintes liées à l'organisation du crédit ; les relations avec les fournisseurs. Des recommandations doivent être faites en ce qui concerne les mesures à prendre pour baisser les coûts, et charges.

THEME 2 : TRANSFORMATION

Identifier pour chaque étape de la transformation les contraintes et analyser des solutions alternatives.

THEME 3 : COMMERCIALISATION

Identifier pour chaque étape de la filière de commercialisation les contraintes et se prononcer sur les formes de prise en charge des différents coûts.

THEME 4 : REPRESENTATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LES INSTANCES DE DECISION

Constater et caractériser les difficultés de communication entre les organisations paysannes et les décideurs. Proposer des solutions alternatives de représentation.

RESULTATS

Au-delà des recommandations ici présentées, l'atelier a eu comme résultats de jeter les points entre organisations paysannes d'une part., et; entre elles et les partenaires du développement, d'autre part;.

Il en est sorti une claire conscience que les organisations paysannes ont des rôles très importants à jouer pour gérer le désengagement de l'Etat.

Mais leur aptitude à remplir ce contrat. est largement tributaire des résultats de la filière riz.

Une unanimité s'est dégagée autour des points suivants :

- * La baisse du prix du paddy est inacceptable dans la situation actuelle compte tenu des distorsions du système et des faibles marges bénéficiaires qui rémunèrent faiblement le travail des producteurs.
- * La qualité des aménagements paysans sommaires fait, courir de sérieux risques à l'environnement dont les acteurs sont conscients. . .
- * L'urgence de coordonner les activités des organisations paysannes et la mise sur pied d'une supra-organisation chargée d'organiser la prise en charge des problèmes de dimension régionale et nationale.

La professionnalisation des organisations paysannes et l'indépendance financier-e ont été retenus comme objectif prioritaires.

L'organisation d'autres ateliers et séminaires de manifestations communes (foire agricole etc) ont été retenus comme stratégie pour rapprocher les organisations et atteindre ces objectifs.

PRESENTATION DE L'ATELIER

Depuis quelques années des changements profonds et rapides s'opèrent dans le delta.

Ces changements sont la résultante des politiques de désengagement de l'Etat avec la Nouvelle Politique Agricole (création CNCAS et réforme coopérative) et les espoirs que suscitent l'après-barrage.

On a ainsi assisté d'une part à l'émergence dans un premier temps de multiples GIE gérant souvent des aménagements sommaires (genre PIV) en marge de la SAED et d'autre part à l'adaptation ou réajustement des organisations paysannes qui exploitaient les périmètres de la SAED et des foyers de jeunes à la nouvelle situation.

C'est dans ce contexte que sont nées les organisations fédératives que sont l'UGED, l'UGEN, la FEGIED.

L'ASESCAW, la doyenne de nos organisations existait déjà depuis 1985. Elle a cependant dû adapter ses structures et objectifs aux nouvelles données.

Nos quatre organisations malgré leur limite et faiblesse dont, nous sommes conscients, se considèrent aujourd'hui suffisamment représentatives de toutes les sensibilités au niveau de la région et particulièrement du delta.

Ces changements de fonds et les tendances qui peuvent Qtre lues à travers eux, n'ont pas échappé aux chercheurs de l'ISRA, qui ont multiplié les initiatives à notre égards. Ces initiatives

ont reçu une réponse positive de notre part. Une série de rencontres a permis à la recherche de mieux connaître nos organisations ; leurs problèmes et objectifs, d'engager une amorce de transfert des résultats de la "recherche à notre niveau" .

Les échanges fructueux ont amené nos organisations à souhaiter un élargissement de l'arène, et impliquer tous les acteurs.

Cette rencontre est la première d'une série d'ateliers et d'activités, que nous souhaitons de concert avec l'ISRA organiser.

Le choix des thèmes : Réorganisation de la filière riz; va de soi si l'on sait la place qu'occupe la production de riz dans le delta.

Cette rencontre est historique et sera un repère dans la NPA.

En effet c'est la première fois que nos quatre (4) organisations fédératives prennent en commun une initiative. Ce qui marque une nouvelle orientation, certains diront un nouvel état, d'esprit.

C'est également la première fois que des organisations paysannes, en tout cas dans le delta, prennent l'initiative de convoquer les sociétés de développement, les bailleurs de fonds, les entreprises et les convier à une discussion franche sur leur avenir.

Au delà des conclusions et recommandations qui vont certainement sortir de l'atelier, le seul fait d'avoir réussi ce pari est un objectif de satisfaction et un puissant stimulant pour nous tous.

Pour en venir à l'intérêt de nos assises elles-mêmes, ce n'est un secret pour personne, les discussions actuellement en cours entre les plus hautes instances de l'Etat et les bailleurs de fonds, sur la question du prix du paddy. Les paysans entendent par ci et par là qu'il est envisagé de baisser le prix officiel d'achat du paddy.

De temps à autre, un responsable d'une OPF est interpellé sur la question, des dossiers lui sont soumis à titre privé et par rapport à ces injonctions chacun développe des points de vue très partiels. C'est ainsi qu'il a été urgent d'harmoniser les points de vue et regretter que les OPF représentatives ne soient pas consultées.

Dans tous les cas il se pose un problème de communication, d'une part entre OPF d'autre part, entre elles et les autres partenaires du développement de notre région (Etat, bailleurs de fonds, sociétés de développement, recherche). Les deux questions semblent cependant liées, car sans interlocuteur unique et délégué, il sera difficile pour l'Etat comme pour les autres de gérer la situation de communication avec chacun.

Le thème 4 a été prévu pour permettre de discuter à fond de cette question.

L'opinion de nos différentes organisations peut être ainsi résumée : la question ne se pose pas en termes aussi simples de baisse ou non du prix du paddy, mais en terme plus global de filière, à repenser, à réorganiser. Dans cette filière on a plusieurs acteurs :

CNCAS ———> Paysans ———> Fournisseurs -> SAED ———> Commerçants

Entre les 3 étapes de la filière - production - Commercialisation - Transformation il y a de plus en plus de distorsions. Parmi les indicateurs de distorsions permettez-nous d'en citer quelques uns.

- En ce qui concerne la commercialisation dont vous allez discuter en commission pour le thème 3, le montant des crédits accordés par la CNCAS équivaut à 18 000 T de prix à 85 F/kg or la SAED n'est autorisée à acheter que 10 000 T. Près de la moitié du crédit dépendra donc de la commercialisation à travers les circuits parallèles.

On en arrive au thème 2. La transformation.

La transformation par les producteurs est elle une alternative à la filière classique ?

On parle de plus en plus d'orienter les producteurs vers le riz de luxe, de fixer des prix à la qualité or dans la situation actuel le les chercheurs qui s'occupent d'usinage estiment qu'avec les problèmes de transport, de stockage etc., de fonctionnement des usines de la SAED (dont le caractère obsolète pose des problèmes pour sa privatisation) ne permettent pas de répondre positivement à cette exigence.

Aujourd'hui d'autres alternatives sont envisagées Rizerie moyenne (Ronq), décortiqueuses villageoises. L'expérience de Ronq et les résultats de suivi faits par l'ISRA sur les petites décortiqueuses villageoises méritent d'être pris en compte.

Il y a certainement une distorsion entre les objectifs de produire du riz de qualité plus exigeants en intensité et la valorisation du produit final.

On en arrive au thème 1 : Coût de production

Pour le paysan le critère d'analyse c'est ce qu'il dépense pour la campagne. C'est ce que les économistes appellent l'analyse financier-e, mais les décideurs ont eux d'autres critères. Ils comparent ce que cela coûte ou rapporte à l'Etat en investissant dans la filière ou dans une autre.

Ils doivent également arbitrer la répartition des ressources dont la nation dispose entre le divers secteurs et régions. Cette analyse économique et sociale doit être connue des producteurs, On espère que dans les travaux du thème 1, une confrontation des diverses analyses.

Voilà présentes dans les grandes lignes les objectifs de cet atelier.

Souhaits de bon déroulement.

THEME 1 : COUTS DE PRODUCTION

L'analyse des coûts de production a été faite en partant des études de base aux frais financiers.

CONSTATS

1.) Etudes morphopédologiques

Les études topographiques et pédologiques sont généralement négligées alors qu'elles constituent la première opération de mise en valeur (pour le choix des cultures, la maîtrise de l'eau, la qualité des aménagements). En outre les organismes de crédit ne prévoient pas la prise en charge de ce pré-investissement.

Les incidences sont catastrophiques sur les rendements et la viabilité des aménagements.

2) Aménagements et façons culturales

Il est constaté qu'à ce niveau également les organismes de crédit ne financent que les réfections d'aménagement et les façons culturales.

Les aménagements faits ainsi de manière sommaire ne sécurisent pas la production et ne garantissent pas les crédits.

3) Facteurs de production

En ce qui concerne les intrants agricoles il est constaté que leurs coûts restent très élevés. Ils représentent environ les 2/3 du financement global.

La fluctuation des prix n'est pas maîtrisée, cela conduit à une sous utilisation des quantités requises, avec des conséquences négatives sur les rendements.

En ce qui concerne le matériel d'exploitation il n'est généralement pas exonéré, ce qui se traduit par des coûts d'investissement et de prestation très élevés.

FRAIS FINANCIERS

C'est le facteur le plus contraignant pour le paysan qui n'a pas d'autres moyens d'emprunter que le crédit pour la mise en valeur de son terrain.

Actuellement les intérêts sur les crédits sollicités réduisent considérablement les marges bénéficiaires escomptés, Les possibilités d'épargne et d'autofinancement sont presque nulles, les paysans s'installent dans un cycle d'endettement continu.

TRANSFORMATION

Constats

- Avec le développement des surfaces cultivées en contre saison et l'augmentation des aménagements, hors SAED, la réhabilitation des grands périmètres du delta, et le crédit agricole, la quantité de riz produit dépasse largement les capacités de transformation limitée existantes (rizeries SAED, Delta 2 000, décortiqueuses villageoises et récemment la mini rizerie des femmes de Ronq) ;
- Le développement des décortiqueuses villageoises comme alternative, se heurte à une difficulté de promotion située; à deux niveaux principalement : absence d'exonération et rareté des crédits d'équipement ;
- Les problèmes de qualité du riz produit par les décortiqueuses et les rendements à l'usinage sont liés à la technicité des opérateurs.

RECOMMANDATION

- Compte tenu de l'importance des études pédologiques et topographiques, il est souhaité leur prise en charge sous forme d'investissement dans les plans de crédit. En outre les résultats de la recherche doivent être mis à la disposition des organisations paysannes pour guider les producteurs dans les décisions concernant, la gestion et l'exploitation de sols, afin de réduire les coûts des études morphopédologiques ;
- Des crédits à moyen et long terme doivent être prévus pour la réalisation des aménagements. L'exonération des équipements liés à la préparation des sols doit être prévue pour une réduction sensible des coûts de prestation de l'ordre de 15 à 20 % ;
- La subvention des intrants agricole pourrait faire baisser notablement les coûts et encourager leur utilisation optimale.

THEME 2 : COMERCIALISATION

Constats,

Les contraintes se situent à plusieurs étapes : financement, évacuation, transport, et réception.

Financement

- Insuffisance de l'enveloppe financière destinée à l'achat du paddy. Parmi les conséquences on note le développement d'un circuit parallèle sur lequel les producteurs n'ont aucune prise.
- En ce qui concerne la partie de la production concernée par le financement, on constate un retard dans la mise en place des fonds et le paiement des décomptes.
- Inexistence d'un secteur privé structuré et financièrement soutenu en mesure de reprendre à son compte les fonctions de commercialisation de la SAED.

Evacuation/Transport

- Insuffisance et vétusté des moyens logistiques ;
- Les tarifs, des coûts de transport n'étant pas calculés sur la base des distances parcourues mais forfaitaires ne sont pas incitatifs.

Réception

- Compte tenu de la faible capacité de stockage et de traitement des usines, les limites sont vite atteintes au niveau de la réception. (7 à 10 j d'attente). Parmi les conséquences on note une perte de poids par baisse de taux d'humidité, des pertes financières pour le transporteur

(augmentation des charges de séjour, faible taux de rotation, risques mécaniques) et des risques pour l'usine.

- Insuffisance de bascules de pesage au niveau des points de collecte.

Recommandation

- Augmenter les moyens logistiques par des crédits d'investissement. Ces crédits doivent inclure les bascules de pesage.
- Nécessité d'établir des barèmes officiels applicables par tous.
- En développant les décortiqueuses villageoises et les hangars, de stockage, on pourrait réduire fortement les lenteurs et les pertes consécutives.
- Il est; nécessaire et urgent d'ouvrir les crédits de commercialisation au secteur privé. (Organisations paysannes, entreprises, commerçants etc..).
- Il faudra trouver des solutions pour accélérer la mise en place des fonds et de paiement des décomptes.

THEME 3 : TRANSFORMATION

Constats

- On constate une augmentation continue des productions, notamment avec la généralisation de deux cultures annuelles, par opposition aux capacités décroissantes de transformation des usines.
- Une réelle difficulté de promotion des décortiqueuses villageoises due à une absence d'exonération et à la rareté /des crédits d'équipement.
- De plus en plus se pose des problèmes de qualité du riz usiné liés principalement à la technicité des opérateurs et à la qualité du paddy. (Stockage, mélange variétale, impuretés).
- Même si l'évage profite des sous produits du décorticage, il reste encore une marge de valorisation très importante.
- L'absence de combinaison entre la promotion des décortiqueuses villageoises et les usines pose des problèmes de planification et rend moins efficient la filière.

Recommandations

- Il faudrait accroître considérablement les capacités de transformation du paddy par la promotion des décortiqueuses villageoises. Pour cela, il est recommandé : l'exonération des décortiqueuses et pièces de rechange et l'accroissement des crédits à des conditions plus souples (révision des taxes, baisse des taux d'intérêt; délai de remboursement plus longs, etc).

- Veille? à l'extension des mini-rizeries si l'expérience en cours à Ronq s'avère concluante.
- Sur le plan de la formation, il faudra améliorer la technicité et la capacité de gestion des opérateurs.
- Les financements doivent inclure outre l'équipement, la construction des magasins de stockage, et les pièces de rechange et la formation initiale des opérateurs.
- Les organisations fédératives doivent étudier la possibilité de répartition de différentes opérations entre les GIE membres et d'en assurer la coordination.

THEME 4 : REPRESENTATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LES INSTANCES DE DECISION

Constats

- Absence de coordination et de coopération entre les différentes organisations.
- Absence de communication entre OPF et les décideurs (Etat, bailleur-b de fonds, SAED).
- Inexistence d'un cadre de concertation regroupant les différentes organisations paysannes du delta.
- Inexistence d'un système d'information, entre organisations paysannes.

Recommandations

- Il s'avère urgent de créer une structure de coordination entre les organisations paysannes fédératives. Pour cela, une structure de suivi des recommandations de l'atelier doit être immédiatement mise en place. Elle devra étudier la forme juridique et le mode de fonctionnement de la future structure.
- Il est recommandé aux OPF de continuer le travail entrepris avec l'ISRA. Les OPF demandent à l'ISRA de coordonner ce travail.